

## Pour un art du paysage contemporain

Martha Schwartz et Luc Lévesque

Numéro 69, hiver 1998

Paysages

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/46317ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Schwartz, M. & Lévesque, L. (1998). Pour un art du paysage contemporain. *Inter*, (69), 36–39.

## Pour un art du paysage contemporain

Martha SCHWARTZ

Plusieurs idées centrales du modernisme architectural conservent encore un attrait certain. L'optimisme face à l'avenir et la quête de justice sociale recèlent toujours la même importance. Les paysages ne peuvent plus aujourd'hui par exemple être conçus selon la tradition des pierres de taille et des fontaines de l'Europe de la Renaissance. Le béton, l'asphalte, le plastique et les matériaux recyclés sont aujourd'hui les matières qui composent notre environnement quotidien. Les matériaux bon marché et les objets standards qui en sont faits peuvent et doivent être utilisés avec art dans la conception de paysages signifiants et accessibles à toutes les classes sociales. À cet égard, une attitude positive face à notre environnement matériel et technologique est absolument nécessaire. Cette attitude tout à la fois acquise et mise en question en architecture semble encore presque neuve dans le domaine de l'architecture du paysage, plus portée à l'idéalisation romantique du passé qu'à un positionnement face aux esthétiques mutantes de la technologie.

On se doit donc d'imaginer le futur car le passé ne peut être recréé. Les concepteurs doivent tenter, avec le plus de clarté et d'honnêteté possible, d'aider la société à assumer son identité en tant que culture et transformer par l'imagination en valeur positive ce que nous considérons comme négatif.

### United States Courthouse Plaza — Minneapolis (Minnesota)



Cette place d'environ 4600 m<sup>2</sup> est localisée au cœur du centre-ville de Minneapolis, faisant face à l'hôtel de ville et jouxtant le nouveau palais de justice fédéral conçu par KOHN PEDERSEN FOX architectes.

Monticules de terre et billots de bois participent de l'histoire culturelle et naturelle du Minnesota. Ces éléments sont utilisés dans notre proposition autant pour leur potentiel sculptural que pour leur caractère de véhicules symboliques contextuels. Ils incarnent à la fois le paysage naturel et les manipulations opérées par l'homme pour ses propres fins sur ce paysage.



<b>section</b>	reflexion / réalisation
<b>ville</b>	Minneapolis
<b>auteur(s)/situation</b>	M. SCHWARTZ architecte paysagiste (Cambridge, Mass.)
<b>dossier inter</b>	<b>projet</b> numéro 69 page 36 de 92

[projet] United States Courthouse Plaza, Minneapolis, Minnesota, États-Unis / Martha SCHWARTZ, inc. [réalisation] 1997 [collaborations] Maria BELLALTA, Leo JEW, Chris MacFARLANE, Paula MEIJERINK, Laura RUTLEDGE [traduction] Luc LÉVESQUE [photos] Minneapolis Courthouse, 1996. Ph. : Tim HARVEY

Landscape architecture has been reticent to deal with the

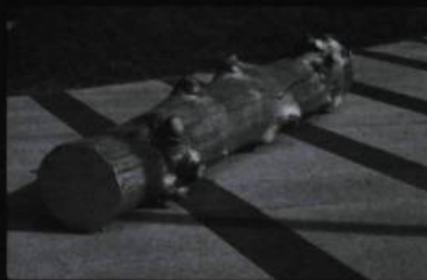
Nous devons apprendre à voir le paysage sans sentimentalité. Nous devons aussi reconnaître que nos espaces publics ne sont pas en fait les espaces ouverts théoriques ménagés par l'empilement des édifices en hauteur ni les lieux de rassemblement des cités de l'Europe renaissante. Nos véritables et nouveaux espaces publics sont les autoroutes, rues, stationnements, vastes dalles-toitures et centres commerciaux. Parce que ces entités ne correspondent pas à nos conceptions traditionnelles du paysage ou de l'architecture, elles ne sont en général pas revendiquées comme telles ni appréciées. Ni la vision environnementaliste ni notre idée romantique du paysage ne s'appliquent aux types d'espaces libres (publics) qui forment plus de 90 % de notre environnement urbain et suburbain. Les architectes ne se soucient en général que de leurs édifices et les architectes du paysage sont peu disposés ou incapables d'aborder des milieux aussi équivoques.

Dans cette perspective, la rupture des architectes modernistes avec les beaux-arts et le classicisme devrait constituer une référence importante pour l'architecture du paysage sur le continent nord-américain. À l'image des architectes qui eurent à se débarrasser d'attitudes désuètes pour être en mesure de développer une esthétique et une prise de position répondant aux conditions sociales de l'Europe après la Première Guerre mondiale, l'Amérique doit se détacher de l'héritage d'une vision



Les monticules évoquent le souvenir des formes géologiques et culturelles ; ils peuvent suggérer un champ de drumlins, une région montagneuse stylisée ou, comme pour le jardin japonais, un paysage permettant une double lecture d'échelle — chaîne de montagnes ou champ de buttes. D'une hauteur variant de 1 à 3 m, les monticules en forme de larmes sont plantés de pins gris (Jack Pines) : petits pins rabougris qui constituent l'espèce pionnière de la forêt boréale du Minnesota. Les bûches qui servent de bancs rappellent, dans un même ordre d'idée, l'exploitation forestière qui attira les immigrants dans la région et assura la base de l'économie locale. Une évocation hautement signifiante pour la population du Minnesota.

Les lignes de force de l'aménagement facilitent l'orientation sans contraindre la liberté de circulation. Le motif linéaire du pavement de sol de même que l'orientation des monticules guident le piéton vers le vestibule et la porte d'entrée principale du palais de justice. L'aménagement de la place exploite de plus les abrupts changements saisonniers du Minnesota. Le printemps et l'été, les monticules prennent vie grâce à des fleurs vivaces. Quelques-uns d'entre eux sont entièrement couverts de narcisses blancs alors que d'autres renforcent la direction du pavement avec des bandes de scilles bleues. L'hiver, la neige abondante rehausse l'effet sculptural des monticules aux allures de drumlins.



romancée de la nature sauvage et de l'influence du paysage romantique anglais afin d'être davantage capable d'aborder efficacement la problématique urbaine actuelle. Ces courants ont « embrumé » notre appréhension du réel et entravé l'évolution d'une approche paysagère appropriée aux mutations qui touchent la réalité urbaine d'aujourd'hui.

Il n'est décidément pas suffisant de réduire le paysage à une stricte utilité interstitielle fleurissant au pied d'héroïques monuments modernes, à une décoration ou à un endroit où il fait bon être pour fuir les contingences de la vie quotidienne. Le paysage est aussi un art et un moyen d'expression. Comme les autres formes d'art, il doit induire des stimulations multiples (émotives, intellectuelles, spirituelles, etc.) s'il veut prétendre contribuer à la culture.

## Jacob Javits Plaza — New York (New York)

La Jacob Javits Plaza qui borde une tour à bureaux gouvernementale au sud de Manhattan fut le site du controversé *Tilted Arc* de Richard SERRA. La sculpture de plus de 4 m de haut tendait à obstruer la place et à interrompre les flux piétonniers. Pendant plusieurs années SERRA a dû combattre une pression publique grandissante visant le démantèlement de l'œuvre. En 1987, il perd finalement sa bataille juridique contre la General Services Administration (GSA), et la sculpture est démontée.

Après ce retrait, les travailleurs de l'édifice à bureaux avoisinant ont commencé à s'approprier l'espace au moyen de bancs temporaires. Se situant au cœur du centre administratif de Manhattan, la place est très occupée durant l'heure du dîner. Néanmoins, les mêmes conditions négatives auxquelles SERRA avait si fortement répondu persistent : la place est toujours coupée des rues attenantes (Lafayette et Worth) par une différence de niveau trop marquée et par

l'interférence de certains éléments d'aménagement (bacs de plantation, fontaine monumentale). Il est de plus impossible d'y planter des arbres, car le toit du stationnement sur lequel elle repose n'a pas été conçu pour pouvoir les supporter. En 1992, profitant de travaux d'étanchéité du toit, on décide d'initier un processus de réaménagement de la place.

Notre projet reconnecte la place à la grille orthogonale de la cité en éliminant les bacs de plantation qui faisaient obstruction dans les coins nord-est et sud-est du site, et la fontaine monumentale vide qui en monopolisait la partie la plus ensoleillée. Des bancs, qui ont dans notre projet la particularité de former des rangs doubles disposés dos à dos, sont placés en serpentant sur la place. Cette disposition inusitée permet d'élargir la gamme des choix de l'usager : des cercles intimistes pour petits groupes aux courbes convexes pour occupations solitaires, plusieurs possibilités sont offertes.



Avec leur tracé complexe et leur couleur verte éclatante, les rangées de bancs dynamisent la surface plane et largement ombragée de la place. À la façon des parterres de broderies des jardins français généralement ponctués d'arbustes taillés, ces lignes de bancs tourbillonnent autour d'hémisphères de pelouse de deux mètres de haut qui exhalent une brume rafraîchissante durant les journées chaudes. Inspiré en partie de l'héritage fonctionnaliste d'une tradition olmstedienne encore très influente à New York, le projet s'en démarque par les variations formelles qu'il met en place : la courbure en méandres des bancs municipaux standards, l'élongation des lampadaires du type Central Park ou la schématisation géométrique (en hémisphère) des monticules pittoresques forment quelques-uns de ces détournements. Une répartition flottante et la gestion dynamique des couleurs viennent aussi accentuer le décalage perceptif opéré : poubelles de treillis métallique orange vif, fontaines bleues, bancs vert lime et lampadaires noirs véhiculent ainsi dans leur agencement une position critique face à l'art paysager new-yorkais, incapable de se distancer de l'influence fantomatique de Frederick LAW OLMSTED (concepteur de Central Park, 1853). Si New York demeure un centre culturel important pour la plupart des formes d'art, l'exploration en architecture du paysage n'y reçoit encore qu'un faible appui. La place Jacob Javits réaménagée met en scène des éléments fonctionnels familiers devenus un peu fous : elle propose en cela un espace public reconnaissable et acceptable pour les New-yorkais tout en refusant une perpétuation servile de la tradition.

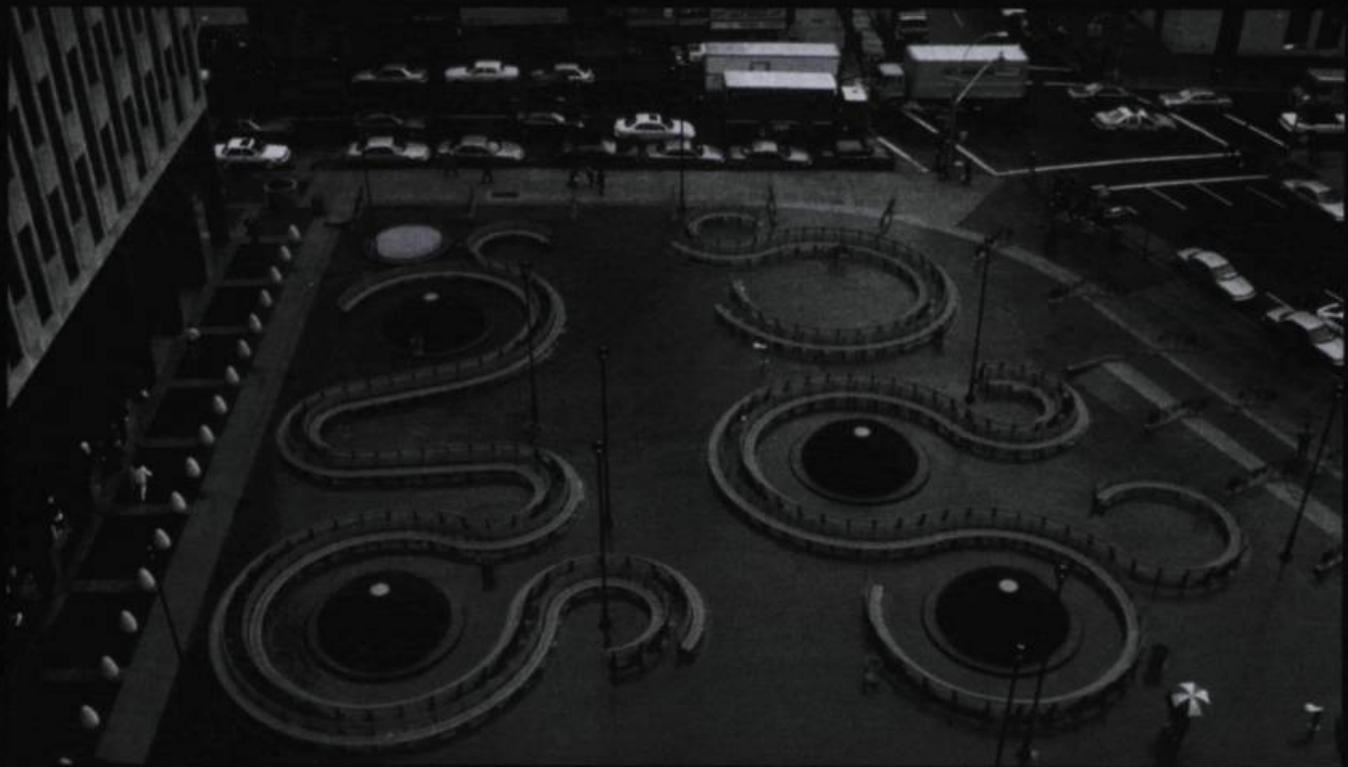


**section**  
réflexion/réalisation  
**ville**  
New York  
**auteur(s)/situation**  
Martha Schwartz  
architecte paysagiste  
(Cambridge, Mass.)

[projet] Jacob Javits Plaza (1967) — réaménagement, New York/Martha SCHWARTZ, inc. [réalisation] 1996 [collaboration] Maria BELLALTA, Michael BILER, Leo JEW, Chris MacFARLANE, Laura RUTLEDGE [traduction] Luc LÉVESQUE [photos] Jacob Javits Plaza, 1996. Ph. : Alan WARD.

**dossier projet**  
**inter** numéro 69  
**page**  
38 de 92

around the romanticization of the past. We must tra



rm much of what we perceive as negative into positive.